

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le mardi 30 mars 2021 à 19h00.

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Stéphanie Borduas, parent  
Annie Tremblay, parent  
Roger Gaulin, parent  
Amélie Pomerleau, parent  
Marie-Ève Laflamme, parent  
Amélie Pomerleau, parent  
Sophie Paquette, directrice  
Sonia Girard, technicienne au service de garde  
Amélie Ménard, enseignante  
Mélanie Bernard, enseignante  
Karine Montreuil, enseignante  
Kristine Galipeau, secrétaire  
Johanna Fehlmann, membre de la communauté  
Jacqueline Meunier, membre de la communauté

**Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :**

**1. Ouverture de l'assemblée**

M. Roger Gaulin ouvre l'assemblée à 19h04.

**2. Vérification du quorum**

M. Roger Gaulin constate le quorum

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Annie Tremblay tel que présenté.

20CE2021-020

Adopté à l'unanimité

**4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 16 février 2021**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Laflamme et appuyé par M. Roger Gaulin d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 février 2021 tel que présenté.

Point 8 : Mme Sophie Paquette aimerait faire une précision sur le nouveau programme de l'année prochaine pour le 3<sup>e</sup> cycle. Le cours d'art dramatique se fera en anglais durant la 2<sup>e</sup> partie de l'année.

20CE2021-021

Adopté à l'unanimité

**5. Point COVID**

Mme Sophie Paquette nous informe qu'il n'y a pas eu de fermeture de classe depuis le dernier C.É. Elle nous mentionne également que nous sommes revenus dans la zone orange. Le port du masque est obligatoire en tout temps pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle et dans les déplacements pour les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 4<sup>e</sup> année. Depuis cette semaine, nous fournissons les masques pédiatriques pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Elle voit une belle amélioration en général pour le port du masque. Mme Sophie Paquette nous explique qu'un horaire printanier a été établi dû au terrain trempé lors du dégel. Lorsque le terrain le permettra, l'horaire sera comme en début d'année. Mme Annie Tremblay se demande si cela arrive qu'un enfant se mette à tousser durant la journée et que l'enfant et la fratrie doivent quitter. Mme Sophie Paquette confirme que c'est la procédure qui nous est demandée. Mme Sophie Paquette profite de l'occasion pour nous présenter, Mme Kathleen Tremblay qui fait

partie de la relève de direction et elle nous explique qu'elle doit assister à une séance du conseil d'établissement.

**6. Résultats sondage élèves (résolution)**

Mme Sophie Paquette nous présente un document qui a été envoyé préalablement et qui contient les résultats du sondage rempli par les élèves de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année. En tout, ce sont 140 élèves qui ont été ciblés, mais il y avait quelques absents. Elle nous explique qu'il y a une baisse importante dans le taux de satisfaction de certains critères par rapport en 2017. Mme Sophie Paquette a questionné les élèves concernant le point sur le respect et l'équité, car le résultat est inquiétant. Ce que les élèves ont répondu c'est qu'ils trouvent qu'ils ne s'adressent pas toujours poliment envers les adultes et également entre eux. Cependant, ils mentionnent que les adultes ne s'adressent pas toujours correctement à eux lorsqu'ils sont très fâchés. Mme Stéphanie Borduas s'interroge sur le fait qu'il peut y avoir trop d'emphase avec les règlements sur la COVID-19 et la mise en application. Mme Sophie Paquette explique que selon les élèves ce n'est pas dû à la COVID-19, mais au respect envers les adultes et les autres élèves Mme Sophie Paquette a également été surprise par rapport au point suivant « à l'école, je me sens en sécurité ». Il se peut que ce soit un manque de compréhension, car à la question suivante : « mon école met en place des moyens pour assurer la sécurité de tous », le pourcentage est plus élevé. Il y a également une baisse au critère suivant : « je n'ai pas de difficulté à faire mes devoirs et mes travaux ». M. Roger Gaulin mentionne que ce sont peut-être des conséquences de la COVID-19. Tout le monde est plus fatigué donc moins le goût pour les devoirs à la maison. En général, les enseignantes ne voient pas de différences pour les devoirs. Mme Karine Montreuil mentionne que les élèves trouvent plus difficile la période d'études. Mme Marie-Ève Laflamme mentionne que ce qui l'a surprise c'est la partie à développement et les nombreux commentaires sur l'intimidation. Mme Sophie Paquette mentionne que les élèves ont de la difficulté à faire la différence entre de l'intimidation et des conflits entre élèves. Dans le guide aux parents, il y a une page qui explique la différence. M. Roger Gaulin se questionne si le fait d'être dans une bulle classe peut encourager ces situations. Effectivement, les élèves trouvent de plus en plus difficile d'être dans une bulle classe. M. Roger Gaulin, souligne qu'il y a beaucoup de commentaires négatifs sur la surveillance midi dans les réponses à développement. Les élèves se plaignent qu'ils doivent manger rapidement Il soulève également qu'il y a beaucoup de points positifs sur l'éducation physique, les mathématiques et les enseignants.

**Résolution:**

Les membres du C.É. prennent compte des résultats du sondage auprès des élèves et ils s'en déclarent satisfaits.

Il est proposé par M. Roger Gaulin et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver les résultats du sondage tels que présentés.

**7. Service de garde - pédagogiques fin d'année**

Mme Sophie Paquette nous mentionne que les membres du conseil d'établissement doivent décider si on ouvre le service de garde lors des dernières journées pédagogiques de fin d'année. Mme Sonia Girard nous mentionne que à la suite d'un sondage envoyé aux parents, la moyenne des élèves présents serait de 29 élèves par jour. Elle nous mentionne qu'avec ce nombre d'inscriptions, le service de garde serait déficitaire. De plus, il faut également trouver le personnel disponible pour assurer les trois journées pédagogiques. Mme Annie Tremblay, mentionne qu'en tant que parents, la dernière semaine de juin et la dernière semaine d'août sont souvent des semaines où ils doivent s'organiser. Par contre, les parents ont dû s'absenter plus souvent cette année et elle peut comprendre le besoin. M. Roger Gaulin mentionne que le déficit du service de garde est quand même existentiel.

Il est proposé par M. Roger Gaulin et appuyé par Mme Marie-Ève Laflamme de fermer le service de garde pédagogique de fin d'année tel que présenté.

20CE2021-023

Adopté à l'unanimité

**8. Services complémentaires**

Mme Sophie Paquette nous présente un document qui a été envoyé préalablement. À l'école nous avons comme services complémentaires des orthopédagogues, une intervenante de l'AVSEC, une psychoéducatrice, une psychologue et une orthophoniste. Tous ces services seront reconduits pour l'année prochaine, mais on ne sait pas à quel pourcentage.

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par M. Roger Gaulin d'approuver les services complémentaires tels que proposés.

20CE2021-024

Adopté à l'unanimité

**9. Règles de conduite et de sécurité : Code de vie 21-22**

Mme Sophie Paquette mentionne que l'année dernière ils avaient modifié la mise en page du code de vie afin de l'améliorer. Cependant, cette année à cause de la situation de la COVID-19, l'emphase n'a pas été mise sur ce dossier. Plusieurs contraintes font en sorte qu'il y a certains points qui ne sont pas adaptés à la situation.

Il est proposé par M. Roger Gaulin et appuyé par Mme Annie Tremblay d'approuver le code de vie 2021-2022 tel que présenté.

20CE2021-025

Adopté à l'unanimité

**10. Budget**

Mme Sophie Paquette présente le bilan du budget 2020-2021. Elle mentionne que de grosses dépenses ont été effectuées dans le budget informatique pour des flottes de Chromebook, des flottes d'iPad, de 4 Ipads par classe ainsi que le chariot pour les transporter. Mme Karine Montreuil et Mme Amélie Ménard apprécient les nouveaux achats informatiques et leurs élèves également. Mme Mélanie Bernard mentionne que ce sont des outils très pratiques pour les ateliers d'écriture surtout en niveau double. Le montant d'argent qui est dans le budget d'aide alimentaire et bien-être à l'école servira à des cours de cuisine offerts par Simo, le responsable de la cafétéria. Mme Sophie Paquette nous explique qu'il n'y a pas de dépenses dans le budget des sorties scolaires en milieu culturel pour le moment, mais qu'il y aura dans les prochaines semaines quelqu'un qui va venir offrir des cours de poésie.

**11. Questionnaire du CSS annuel**

Mme Sophie Paquette mentionne que la CSS doit également faire un sondage auprès des parents, des enseignants et des élèves.

**12. Rapport des partenaires**

Direction : Mme Sophie Paquette nous informe des montants que les équipes ont remporté pour les projets « Moi j'coop » avec Desjardins. Mme Kristine Galipeau nous informe que les élèves ont débuté les semis. Elle tient à remercier les parents, le personnel de l'école et tous les commanditaires qui font des dons soient en matériaux ou en argent. Elle remercie M. Roger Gaulin pour la fabrication de coin

de métal pour les bacs à jardin. Mme Sophie Paquette nous informe que nous avons reçu la livraison des deux conteneurs sur la cour. Elle mentionne également que nous avons fait l'achat d'un module de jeux pour les élèves de la maternelle 4 ans. En terminant, elle nous informe que dans le cadre du 175<sup>e</sup> de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, l'école participera au projet de la capsule intemporelle. Chaque élève aura sa photo dans un cahier et il devra écrire quel âge il aura dans 25 ans et ce qu'il aime présentement de sa municipalité ou de son école.

Équipe-école :

Mme Karine Montreuil nous décrit le projet de catapulte qu'elle fait avec ses élèves de 6<sup>e</sup> année. Elle nous mentionne qu'ils sont très débrouillards et créatifs. Les élèves de 5<sup>e</sup> année, de Mme Karine Roberge, feront le même projet également. Mme Amélie Ménard remarque qu'il y a une belle amélioration au niveau de l'écriture et de la lecture pour les élèves de 1<sup>re</sup> année.

Parents :

Mme Annie Tremblay approuve ce qu'Amélie mentionne, c'est beau de les voir lire et de voir l'amélioration. Elle félicite également les créatrices du potager. Mme Stéphanie Borduas mentionne également que sa fille est très enthousiasmée à participer au potager.

Déléguée au C.P. :

Mme Marie-Ève Laflamme mentionne que le comité de parents a reçu la visite de M. Racine lors de leur dernière rencontre. Il a parlé des résultats scolaires et en particulier du français. Dans certaines écoles, les parents ont écrit une lettre à leurs enfants afin de les encourager et elle trouve que c'est une bonne idée étant donné l'année difficile. Le Congrès FCPQ aura lieu prochainement et c'est le comité de parents qui paie les frais pour chaque école. Si des membres du C.É. sont intéressés à y participer, ils peuvent communiquer avec Mme Marie-Ève Laflamme. Elle nous mentionne qu'il y a 10 enseignants sur 22 qui sont absents à l'école de Roxton Pond et que l'équipe-école est épuisée. Mme Sophie Paquette mentionne que ce sont deux réalités différentes entre nous et l'école de Roxton Pond et qu'ici il n'y a pas d'inquiétude pour le personnel. En terminant, Mme Marie-Ève Laflamme nous mentionne que le calendrier scolaire pour l'année 2021-2022 est maintenant disponible.

Communauté :

Mme Johanne Felhmann a reçu le formulaire pour le potager. Il y aura des discussions lors de la prochaine rencontre.

**13. Questions à l'étude pour suivi**

Aucun suivi

**14. Parole au public**

Aucun public

**15. Varia**

Aucun varia

**20CE020**

**16. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Roger Gaulin et appuyé par Mme Amélie Ménard de lever l'assemblée à 20h32.

20CE2021-026

Adopté à l'unanimité

---

Président

---

Directrice